

L'élection annuelle des directeurs de sociétés d'agriculture aura lieu le LUNDI 14 janvier et

1923		DECEMBRE		SOLEIL	
		LEV.	COU.		
V	14	7e jour de l'Octave	7 24	3 57	
S	15	Octave de l'Immaculée Conception	7 25	3 58	
D	16	III DE L'AVANT	7 26	3 58	
L	17	De la fête	7 27	3 59	
M	18	De la fête	7 27	3 59	
M	19	Quatre-Temps, Jeudi	7 28	3 59	
J	20	(Vigile) De la fête	7 28	4 0	

L'avis de convocation à cette assemblée doit être donné au moins 15 jours à l'avance.

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

La vente des produits agricoles, agneaux vivants, etc., Par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Québec



Agneaux vivants. Des témoignages non équivoques

Il n'y a pas très longtemps, nous avons l'occasion de publier les résultats de la vente des moutons, dans six expositions du comté de Beauce. Les chiffres de ce rapport nous étaient gracieusement fournis par M. Alphonse Laflamme, agronome. (Bulletin de la Ferme du 25 octobre).

Nous publions également un rapport du même genre, fourni par M. Henri Lauzière, agronome d'Arthabaska, dans notre numéro du 27 septembre.

Aujourd'hui, outre une communication de M. Rioux, agronome du comté de Champlain-Nord (Page des coopératives locales), sur la vente des moutons, à Saint-Adelphe, nous présentons à nos lecteurs des témoignages et approbations en hauts lieux, touchant la préparation, la classification et la vente des agneaux, par l'entremise de la Coopérative, cette année.

Voici, par exemple, une lettre qui nous est adressée, sans aucune sollicitation de notre part, par M. Philéas Rodrigue, propagandiste en Industrie Ovine et Porcine, pour le Ministère Fédéral de l'Agriculture:

Monsieur Raoul Dumaine,
Coopérative Fédérée,
Rue Saint-Paul,
Montréal, P. Q.

Cher M. Dumaine,

Il me fait plaisir de vous dire que la Coopérative Fédérée a rendu grandement service aux cultivateurs en envoyant son représentant acheter les agneaux à nos quarante-cinq expositions régionales, tenues cette année, dans la province.

Les acheteurs de bétail à la campagne semblent avoir chacun leur district respectif où ils font généralement affaires, puisqu'à chacune de ces expositions, il s'en trouvait toujours des nouveaux. Pas un d'eux, cependant, n'a pu être considéré comme un adversaire sérieux à la Coopérative, puisque les prix par vous payés ont été de \$1 à \$3 du cent livres plus élevés que les offres des commerçants locaux, laissant ainsi un profit de \$300 à \$600 aux cultivateurs à chacune de ces expositions.

Si vous n'aviez pas envoyé votre représentant, ces agneaux se seraient vendus en bas du prix, et les agneaux améliorés, au même prix que les agneaux communs.

Je vous dois en toute justice, de vous rendre ce témoignage, que je fais d'ailleurs avec beaucoup de plaisir et dans l'espoir que cet exemple sera suivi ailleurs.

Votre tout dévoué,
(Signé) PH. ROGRIGUE,
Propagandiste Régional en Industrie
Ovine et Porcine.

Cette lettre parle d'elle-même. Voyons, maintenant, l'opinion d'un de nos acheteurs étrangers, auquel nous avons adressé cet été, des dizaines et même des quinzaines de chars d'agneaux, à la fois, lorsqu'il y avait lieu de décongestionner notre marché, à Montréal, ou obtenir des prix plus élevés:

Toronto, November 9th, 1923.
Messrs. Co-Operative Fédérée de Québec,
114, rue Saint-Paul-East,
Montréal, Qué.

Mr. A. Meunier,
Manager Live Stock Department.

Dear Sirs:—

We are writing you this letter regarding the quality of the Ewcs and Wether Lambs which you sold to us which came from the Beauce County.

These lambs were the best that we received at our Plant for the whole year, and we wish to congratulate you on handling these Lambs, as they certainly gave satisfaction to everyone who had anything to do with them.

We hope that next year we shall be able to continue our trade relations and get our full share of this class of Lamb, and we like to handle the good ones.

Yours truly,
THE HARRIS ABATTOIR CO., LTD.
(Signed) JOS. HARRIS,
Manager, Beef Department.

Nous traduisons:
La Coopérative Fédérée de Québec,
114, rue Saint-Paul-Est,
Montréal, Qué.

A l'attention de M. A. Meunier,
Gérant, Département des Animaux Vivants,
Cher monsieur,

Nous vous écrivons cette lettre au sujet de la qualité des agnelles et agneaux que vous nous avez vendus, et qui venaient du comté de Beauce,

Ces agneaux étaient les meilleurs que nous ayons reçus à notre établissement, durant toute l'année, et nous désirons vous féliciter de la manière avec laquelle vous préparez ces moutons, car ils donnent certainement entière satisfaction à tous ceux qui en ont acheté.

Nous espérons que l'an prochain, nous serons en mesure de continuer nos relations commerciales et que vous pourrez nous fournir notre approvisionnement complet en agneaux de cette catégorie, que nous aimons beaucoup nous procurer.

Vos tout dévoués,
THE HARRIS ABATTOIR CO., LTD.,
(Signé) JOS. HARRIS,
Gérant du Département du Bétail,
(Suite à la page 815)

Lorsque
nous autorisai
en renchérisse

Mr. A. Meunier
The Co-

Dear Sir:—

Will you
of November
We are c
received from
more than ple
more Lambs o

Nous tra
Monsieur A.
La

Cher monsieur

Libre à v
qu'il vous pla
Nous so
agneaux reçu
ayons eus et
vous être de c
de cette sorte

Puissent
la Coopérative
animaux viva
Individu
des prix rému
vendent leur
viennent en é
La leçon

Enc

Le 13 oc
Champlain, r
groupèrent, p
rative Fédérée
Le trava
tivateurs ne
fixés à l'avan
travail. Tou
agneaux et d
Tous éta
prix de vente
milieux, on ét
Tous vou
Les retou
mistes.